

Direction : Direction Générale

Secrétariat Général

REF : SECGEN2008046

Signataire : MG/MD

OBJET : Désignation des représentants du conseil municipal à la SEM PACT 93 (Société d'Economie Mixte - Protection, Amélioration, Conservation, et Transformation de l'habitat)

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu les articles L 1524-5 et L 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la SEM PACT 93 modifiés le 5 Juin 2007 et notamment l'article 14-1,

A la majorité des membres du conseil, Mme DESCAMPS du groupe " Union du nouvel Aubervilliers" et les membres du groupe "Aubervilliers, en marche pour le changement" s'étant abstenus, les membres du groupe "Tous ensemble pour Aubervilliers" ayant voté contre.

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : Désigne :

- Evelyne YONNET pour siéger au conseil d'administration de la Société d'Economie Mixte PACT 93.

- Ugo LANTERNIER pour siéger à l'assemblée générale de la Société d'Economie Mixte PACT 93.

le Maire